



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis **N°6 - 2016** du Comité de direction au Conseil intercommunal

Budget 2017

Responsabilité(s) du dossier :

- **Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction**

Pully, le 1er novembre 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2017.

Celui-ci est établi conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Le sixième budget qui vous est présenté a été élaboré d'une façon rigoureuse et avec l'accord des quatre Municipalités des communes membres de l'association.

Au vu des nouvelles compétences accordées aux polices communales courant 2012, à savoir pour notre Corps de police : enregistrement de la plupart des plaintes, constats de cambriolages, constats en cas de violences conjugales, participation à la prévention coordonnée au niveau cantonal (prévention scolaire), appui aux autres corps de police communaux, l'augmentation d'effectif prévue sur trois ans a bel et bien été respectée. En effet, le budget de l'année 2017 ne prévoit pas d'augmentation des effectifs en terme de personnel.

Par conséquent, les charges et les revenus relatifs à l'Association Sécurité Est Lausannois se présentent de la manière suivante, par rapport au budget de l'année 2016 :

Libellé	Budget 2017 (en CHF)	Budget 2016 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Autorités et personnel	8'315'350.00	8'316'250.00	-900.00	-0.0%
Biens, services et marchandises	1'908'893.00	1'711'641.00	197'252.00	11.5%
Amortissements	83'500.00	103'300.00	-19'800.00	-19.2%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0%
Aides et subventions	500.00	570.00	-70.00	-12.3%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	150'000.00	0.00	0.0%
Total des charges	10'460'743.00	10'284'261.00	176'482.00	1.7%
Patentes et concessions	0.00	2'500.00	-2'500.00	-100.0%
Revenus du patrimoine	9'000.00	9'000.00	0.00	0.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'890'240.00	1'911'300.00	-21'060.00	-1.1%
Participations et rebts coll. publ.	8'561'503.00	8'361'461.00	200'042.00	2.4%
Total des revenus	10'460'743.00	10'284'261.00	176'482.00	1.7%

Par rapport aux comptes de l'année 2015, les charges et revenus se présentent de la manière suivante :

Libellé	Budget 2017 (en CHF)	Comptes 2015 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'315'350.00	7'847'051.05	468'298.95	6.0%
Biens, services et marchandises	1'908'893.00	1'381'384.48	527'508.52	38.2%
Amortissements	83'500.00	103'500.00	-20'000.00	-19.3%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	505.60	1'994.40	394.5%
Aides et subventions	500.00	450.00	50.00	11.1%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	250'174.33	-100'174.33	-40.0%
Total des charges	10'460'743.00	9'583'065.46	877'677.54	9.2%
Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%
Revenus du patrimoine	9'000.00	6'745.65	2'254.35	33.4%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'890'240.00	2'319'547.88	-429'307.88	-18.5%
Part à des recettes cantonales		4'018.70	-4'018.70	-
				100.0%
Participations et rebts coll. publ.	8'561'503.00	7'252'429.23	1'309'073.77	18.1%
Prélèvements fonds+fin. spéciaux	0.00	324.00	-324.00	-
				100.0%
Total des revenus	10'460'743.00	9'583'065.46	877'677.54	9.2%

Comme vous pouvez le constater, les charges augmentent de 1.7% par rapport à celles constatées dans le cadre de l'élaboration du budget 2016 et de 9.2% par rapport à celles réalisées dans le bouclage des comptes 2015.

Cette progression des charges provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- Augmentation des charges de personnel
- Augmentation des achats de matériel d'exploitation
- Augmentation des achats de véhicules
- Augmentation des coûts du matériel spécialisé
- Augmentation des coûts liés à l'informatique

Augmentation des charges de personnel

Nous constatons que les charges de personnel sont à peu près au même niveau que celles prévues dans le budget de l'année 2016.

Par conséquent, l'effectif du personnel inclus dans le budget 2017 est pratiquement identique à celui constaté lors du budget 2016, soit de 60.8 ETP (2016 : 60.9)

L'écart constaté par rapport aux comptes 2015 (+6.0%) provient des augmentations statutaires, ainsi que des frais d'écologie des aspirants.

Augmentation des achats de matériel d'exploitation

Le budget 2017 prévoit l'acquisition de l'équipement pour deux aspirants ainsi qu'une augmentation du besoin en uniformes et chaussures.

Augmentation des achats de véhicules

Le budget de l'année 2017 prévoit les remplacements d'un véhicule d'intervention, d'une moto et de deux scooters.

Augmentation des coûts du matériel spécialisé

Le budget 2017 prévoit le renouvellement progressif des radios Polycom (système de télécommunication) et d'un appareil SAT (surveillance automatique du trafic), l'acquisition d'une nouvelle carotteuse pour l'installation de panneaux de signalisation, l'acquisition d'un système de nettoyage manuel ainsi que le renouvellement de toutes sortes de matériel.

Augmentation des coûts liés à l'informatique

La progression importante de ce type de charges provient pour l'essentiel du regroupement des coûts informatiques qui se situaient auparavant dans d'autres comptes (3101, 3111, 3151, 3182, 3185 et 3189.01) et de nouveaux investissements (remplacement SAN et serveurs de virtualisation, nouveau site internet/extranet, migration base archive, mise à jour EPSIPOL et Office).

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes diminuent légèrement de 1.1% par rapport au budget 2016 et de 18.5% par rapport aux comptes de l'année 2015. Cette diminution provient en grande partie du niveau des amendes qui est plus élevé lors du bouclage des comptes 2015 ainsi que des remboursements de salaires ayant pour origine des absences prolongées de collaborateurs suite à des accidents ou des maladies.

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au budget 2016, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2017 (en CHF)	Budget 2016 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	529'818.00	526'318.00	3'500.00	0.7%
Paudex	260'120.00	251'242.00	8'878.00	3.5%
Pully	7'279'678.00	7'095'263.00	184'415.00	2.6%
Savigny	491'887.00	488'638.00	3'249.00	0.7%
Total	8'561'503.00	8'361'461.00	200'042.00	2.4%

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au bouclage des comptes 2015, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2017 (en CHF)	Comptes 2015 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	529'818.00	489'911.98	39'906.02	8.1%
Paudex	260'120.00	217'612.28	42'507.72	19.5%
Pully	7'279'678.00	6'090'066.41	1'189'611.59	19.5%
Savigny	491'887.00	454'838.56	37'048.44	8.1%
Total	8'561'503.00	7'252'429.23	1'309'073.77	18.1%

La moindre augmentation des participations des communes de Belmont-sur-Lausanne et de Savigny s'explique par le mécanisme de répartition qui prévoit un système de plafonnement en fonction de la valeur du point d'impôt sur chacune des communes partenaires.

Il est à noter également que la participation de la Commune de Paudex, malgré la forte augmentation constatée par rapport aux comptes 2015, reste néanmoins inférieure (en tenant compte de la bascule de deux points d'impôts en faveur des communes) à celle qui prévalait avant la création de l'association intercommunale.

Par conséquent, le budget 2017 qui vous est proposé est relativement stable par rapport à celui de l'année 2016. En effet, il ne prévoit aucune augmentation de l'effectif du personnel faisant partie de l'association intercommunale.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 6 - 2016 du Comité de direction du 1er novembre 2016,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. de valider le budget 2017 de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 1er novembre 2016.

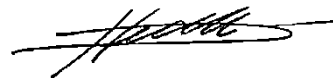
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz



D-H Weber

Annexe :

-
- Le budget 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
3 CHARGES	10'460'743	10'284'261	9'583'065.46
30 AUTORITES ET PERSONNEL	8'315'350	8'316'250	7'847'051.05
300 AUTORITES ET COMMISSIONS	18'500	18'500	14'262.50
301 PERSONNEL ADMININISTRATIF ET D'EXPLOITATION	6'339'000	6'349'500	6'126'959.10
303 ASSURANCES SOCIALES	556'500	556'100	519'962.00
304 CAISSES DE PENSIONS ET DE PREVOYANCE	1'011'200	1'010'200	953'581.75
305 ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	157'500	152'200	142'036.90
306 INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	26'700	26'700	22'206.30
309 AUTRES CHARGES AUTORITES ET PERSONNEL	205'950	203'050	68'042.50
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'908'893	1'711'641	1'381'384.48
310 IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU ET ENSEIGNEMENT	38'600	68'100	41'216.02
311 ACHAT DE MOBILIER, MATERIEL, MACHINES ET VEHICULES	423'096	355'100	218'382.45
312 ACHAT D'EAU, D'ENERGIE, DE COMBUSTIBLE	60'000	65'000	40'937.95
313 ACHAT FOURNITURES ET MARCHANDISES	4'300	6'300	2'834.40
314 ENTRETIEN DES IMMEUBLES, ROUTES ET TERRITOIRE	165'500	163'500	146'779.90
315 ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS	98'150	118'600	85'804.60
316 LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILISATION	241'325	241'325	238'000.00
318 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	870'250	686'684	600'844.76
319 IMPOTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	7'672	7'032	6'584.40
33 AMORTISSEMENTS	83'500	103'300	103'500.00
331 AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	83'500	103'300	103'500.00
REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES			
35	2'500	2'500	505.60
352 COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	2'500	2'500	505.60
36 AIDES ET SUBVENTIONS	500	570	450.00
366 AIDES INDIVIDUELLES	500	570	450.00
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET RESERVE DE RENOUVELLEMENT	150'000	150'000	250'174.33
380 ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RESERVE ET DE RENOUVELLEMENT	150'000	150'000	250'174.33

		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
4	REVENUS	-10'460'743	-10'284'261	-9'583'065.46
41	PATENTES, CONCESSIONS		-2'500	
410	PATENTES		-2'500	
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-9'000	-9'000	-6'745.65
422	REVENUS DES CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER			-120.65
427	REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-9'000	-9'000	-6'625.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	-1'890'240	-1'911'300	-2'319'547.88
431	EMOLUMENTS	-25'000	-17'000	-32'816.65
435	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	-88'640	-71'200	-77'792.65
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS	-176'600	-223'100	-533'778.40
437	AMENDES	-1'600'000	-1'600'000	-1'675'160.18
44	PART A DES RECETTES CANTONALES			-4'018.70
441	PART A LA TAXE CANTONALE DE SEJOUR			-4'018.70
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS	-8'561'503	-8'361'461	-7'252'429.23
452	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	-8'561'503	-8'361'461	-7'252'429.23
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX			-324.00
480	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS DE RESERVE			-324.00